

Accueil de loisirs du mercredi

Novembre - Décembre

Inscription sur le portail famille à partir du lundi 12 octobre pour les habitants de la Communauté de Communes ayant fourni une attestation employeur et à partir du mercredi 14 octobre pour toutes les autres demandes dans la limite des places disponibles.

*Ouvert aux enfants scolarisés de la PS
au CM2*

Arrivée échelonnée de 7h15 à 9h00

Activités de 9h00 à 17h30

Départ échelonné de 17h30 à 18h30

Tarification Caf - Repas 4€00 (4€95 pour les résidents extérieurs)

Inscription à la journée (avec repas) ou à la demi-journée (sans repas)

*L'inscription de votre enfant sera validée une fois le
règlement effectué.*

*Païement en ligne via le portail famille, en CB ou en
espèces au service enfance-jeunesse.*

*En cas d'absence de votre enfant, un avoir pourra être effectué
uniquement sur présentation d'un certificat médical*



Mon sac à dos pour l'accueil de loisirs



un bonnet, un
chapeau ou
une casquette
suivant la météo



Des chaussures
adaptées



Des pantoufles



Une gourde



Des vêtements de rechange

Et si je suis en maternelle

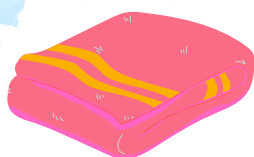
Et si besoin,
une sucette et un doudou



Mon sac à dos pour la sortie piscine



un bonnet, un
chapeau ou
une casquette
suivant la météo



Une serviette de bain



Une gourde



Un maillot
de bain

Les shorts de bain
sont interdits

Accueil de loisirs du mercredi

Novembre - Décembre

Inscription sur le portail famille à partir du lundi 12 octobre pour les habitants de la Communauté de Communes ayant fourni une attestation employeur et à partir du mercredi 14 octobre pour toutes les autres demandes dans la limite des places disponibles.

*Ouvert aux enfants scolarisés de la PS
au CM2*

Arrivée échelonnée de 7h15 à 9h00

Activités de 9h00 à 17h30

Départ échelonné de 17h30 à 18h30

Tarification Caf - Repas 4€00 (4€95 pour les résidents extérieurs)

Inscription à la journée (avec repas) ou à la demi-journée (sans repas)

*L'inscription de votre enfant sera validée une fois le
règlement effectué.*

*Païement en ligne via le portail famille, en CB ou en
espèces au service enfance-jeunesse.*

*En cas d'absence de votre enfant, un avoir pourra être effectué
uniquement sur présentation d'un certificat médical*



Mon sac à dos pour l'accueil de loisirs



un bonnet, un
chapeau ou
une casquette
suivant la météo



Des chaussures
adaptées



Des pantoufles



Une gourde



Des vêtements de rechange

Et si je suis en maternelle

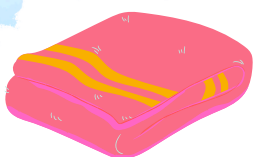
Et si besoin,
une sucette et un doudou



Mon sac à dos pour la sortie piscine



un bonnet, un
chapeau ou
une casquette
suivant la météo



Une serviette de bain



Une gourde



Un maillot
de bain



Les shorts de bain
sont interdits